



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
DU MALI A ROME - ITALIE

REPRESENTATION
PERMANENTE AUPRES FAO - FIDA - PAM

Communiqué N° 099 /AMR/2020/DC1

L'Ambassade de la République du Mali à Rome (Italie) informe la Communauté malienne de la juridiction qu'en application du Décret du Premier Ministre de la République Italienne relatif aux dispositions d'hygiène et sécurité en vue de circonscrire l'expansion de la maladie à Coronavirus, le Service Consulaire de l'Ambassade est momentanément fermé aux usagers.

Sa réouverture fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

L'Ambassade sait compter sur la bonne compréhension de tous les usagers.

Fait à Rome, le 11 mars 2020



Signé, S.E.M. Aly COULIBALY, Ambassadeur du Mali à Rome